

Bienvenue

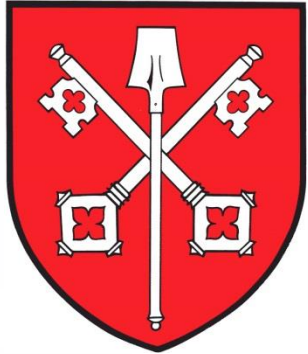




Introduction et souhails de bienvenue



HENNIEZ
De terre et d'eau



Le mot du
représentant de la
Municipalité de Le Vaud
M. Charles-Olivier Humbert



Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Accueil par le représentant de la
Municipalité de Le Vaud
3. Adoption de l'ordre du jour et du
procès-verbal du 16 mars 2017 à
Saint-Sulpice

Ordre du jour

4. Comptes 2016

4.1 Préavis et comptes 2016

4.2 Rapport des vérificateurs

4.3 Décharge au Comité et aux vérificateurs

Adoption des comptes 2016

Ordre du jour

4. Comptes 2016 (suite)

4.4 Nomination des prochains vérificateurs et suppléants

Ordre du jour

5. Présentation de la péréquation intercommunale
6. Tables rondes
7. Compte-rendu des différentes tables



Ordre du jour

8. Divers

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2017 à Saint-Sulpice



Comptes 2016

Présentation du préavis et des comptes 2016

Comptes 2016 - P&P

Pertes et profits 31.12.2016

Charges	Comptes		Budget	
	2016	2015	2016	2017
Charges	56 455.90	49 687.90	58 500.00	50 850.00
Assemblée générale	123.00		2 000.00	250.00
Comité et bureau, forfaits	5 321.50	3 900.00	3 000.00	4 000.00
Bureau	7 335.60	5 400.00	12 000.00	8 300.00
Comité	14 796.45	18 172.00	12 000.00	14 800.00
Commissions internes et externes	27 859.35	20 630.50	23 500.00	20 500.00
Manifestations	1 020.00	1 585.40	6 000.00	3 000.00

Comptes 2016 - P&P

Pertes et profits 31.12.2016

Charges	Comptes		Budget	
	2016	2015	2016	2017
Charges de personnel	218 674.75	104 896.20	216 900.00	232 650.00
Charges salariales	166 275.90	85 075.90	153 000.00	182 000.00
Charges sociales	46 475.40	14 761.95	51 400.00	48 400.00
Autres charges de personnel	2 423.45	5 058.35	12 500.00	2 250.00
Prestations de tiers	3 500.00			

Comptes 2016 - P&P

Pertes et profits 31.12.2016

Charges	Comptes		Budget	
	2016	2015	2016	2017
Autres charges d'exploitation, Résultat financier	24 795.80	90 063.47	42 450.00	25 920.00
Charges de locaux	13 278.00	13 272.00	15 000.00	13 300.00
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	632.40	681.40	800.00	800.00
Charges d'administration et d'informatique	8 361.15	75 137.85	22 500.00	9 370.00
Charges de publicité	1 248.82		2 000.00	1 700.00
Autres charges d'exploitation	1 082.90	969.00	2 000.00	500.00
Charges et produits financiers	192.53	3.22	150.00	250.00

Comptes 2016 - P&P

Pertes et profits 31.12.2016

Produits	Comptes		Budget	
	2016	2015	2016	2017
Produits	291 035.90	257 789.90	300 000.00	297 000.00
Participation des communes	277 290.70	243 855.50	285 000.00	282 000.00
Remboursement de tiers	13 745.20	13 934.40	15 000.00	15 000.00
Différence (Perte)	-8 890.55	13 142.33		
Différence (Perte budgétée)			-17 850.00	-12 420.00

Comptes 2016 - Bilan

Bilan au 31.12.2016

Actifs	2016	2015
Actifs circulants		
Trésorerie	194 750.70	199 153.30
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Autres créances à court terme		
Actifs de régularisation (actifs transitoires)	14 333.15	18 245.65
Total actif circulant	209 083.85	217 398.95
Actifs immobilisés		
Immobilisation coporelle	4.00	4.00
Total actif immobilisé	4.00	4.00
Total actif	209 087.85	217 402.95

Comptes 2016 - Bilan

Bilan au 31.12.2016

Passifs	2016	2015
Capitaux étrangers à court terme		
Dette à court terme		2 727.65
Autres dettes à court terme		
Autres dettes à court terme		
Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme	18 103.10	14 800.00
Total capitaux étrangers	18 103.10	17 527.65

Comptes 2016 - Bilan

Bilan au 31.12.2016

Passifs	2016	2015
Capitaux propres (personnes morales)		
Capital	39 875.30	49 875.30
Réserve légale issue du capital	100 000.00	90 000.00
Réserve Actions spéciales	60 000.00	60 000.00
Bénéfice ou perte reporté		
Bénéfice ou perte de l'exercice	-8 890.55	13 142.33
Total capitaux propres	190 984.75	213 017.63
Total passif	209 087.85	230 545.28



Comptes 2016

Rapport des vérificateurs



Comptes 2016

Décharge au Comité et aux vérificateurs

Adoption des comptes 2016

Comptes 2016

Statuts de l'AdCV, article 16 - Vérificateurs

La Commission de vérification des comptes est composée de 3 membres de communes différentes. Ils sont élus pour 1 an, s'organisent entre eux et ne sont pas immédiatement rééligibles. Ils déposent leur rapport auprès du secrétariat général 15 jours avant l'Assemblée générale ordinaire.

Comptes 2016

Nominations des prochains
vérificateurs :

Begnins,

Bogis-Bossey et

Borex

Comptes 2016

Nominations des suppléants :

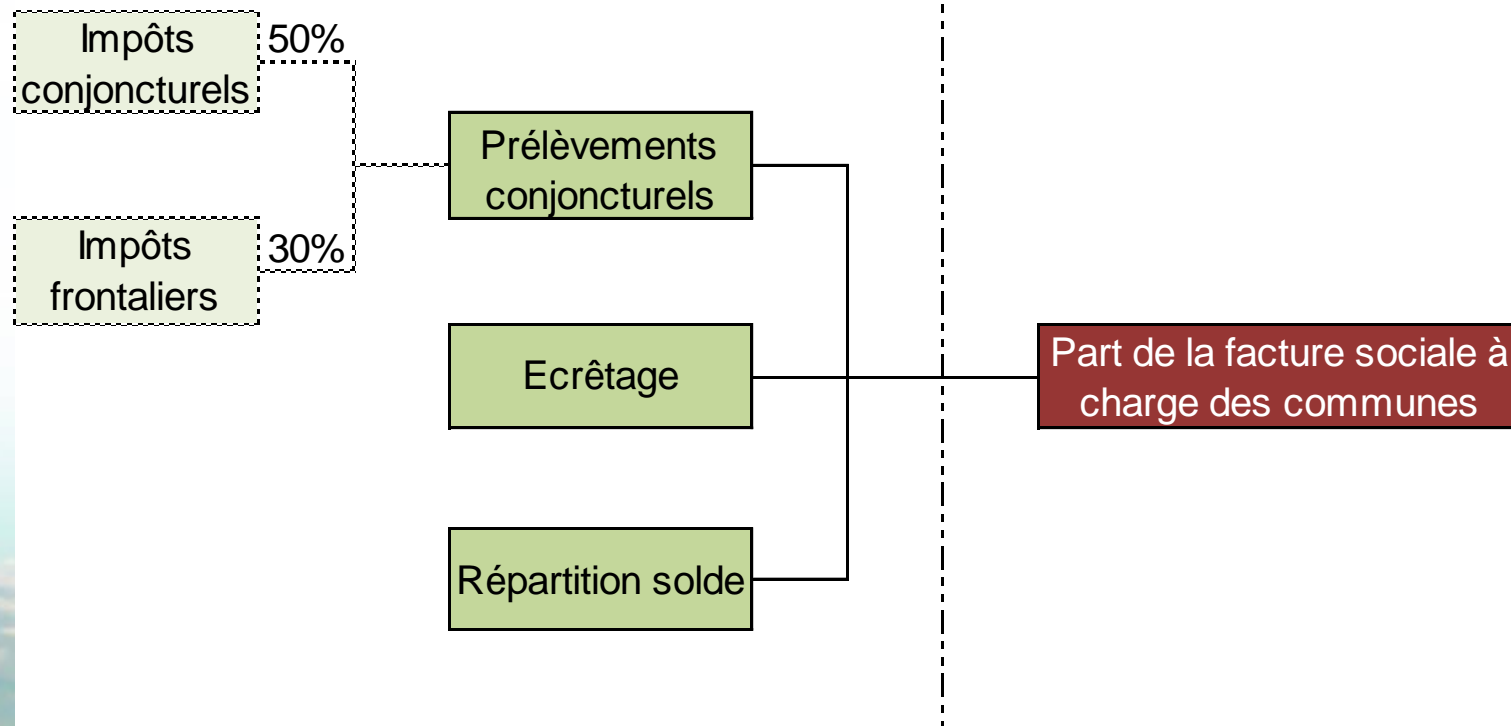
Bougy-Villars et

Bremblens

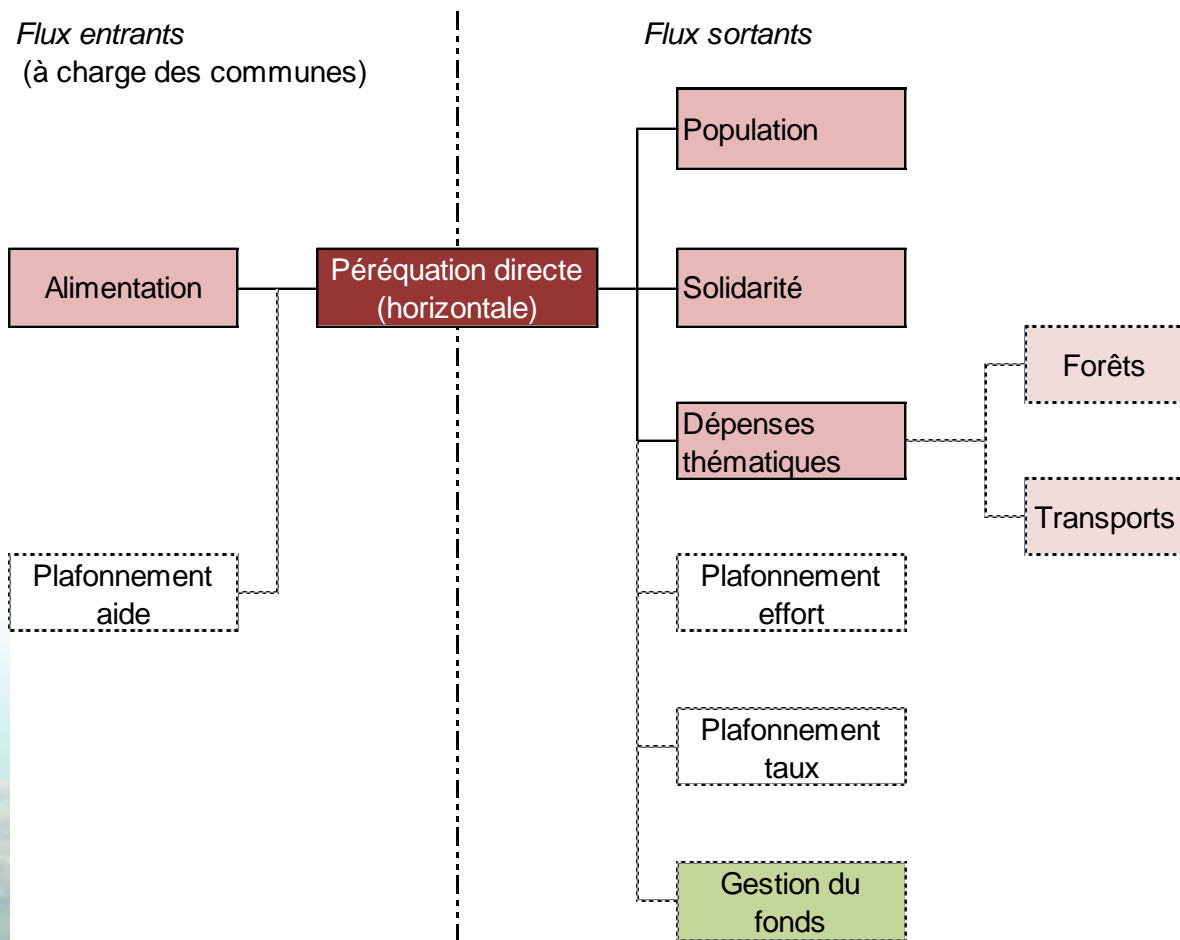
Présentation de la Péréquation intercommunale (A. Thévoz)

Péréquation indirecte (verticale ou facture sociale)

Flux entrants (à charge des communes)



Péréquation directe (horizontale)



Bouclier fiscal - buts

- Respect de la constitution fédérale (interdiction de l'impôt confiscatoire ou spoliatif résultant du cumul de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune)
- Art. 8, al 3 de la loi sur les impôts communaux (LIC) visant à «garantir la propriété»

Bouclier fiscal - buts

- Charge fiscale ICC fixée à 60% du revenu net du contribuable au maximum sans IFD (11.5% max. soit max. 71.5%)
- Si pas de revenus ou revenus insuffisants, application d'un revenu théorique minimum de 1% de la fortune

Bouclier fiscal - exemple

Situation

- Fortune nette 100'000'000 → impôts 750'000
- Revenu net 800'000 → impôts 240'000
- Total VD + commune → 990'000 équivalant à 123% du revenu net

Bouclier fiscal - exemple

Impôts maximum

- Revenu net rectifié (1% de 100 mio)
1'000'000
- Impôts maximum (60% de 1'000'000)
600'000
- L'impôt maximum de 600'000 est prélevé au lieu des 990'000

Bouclier fiscal - répartition canton commune

- La répartition du montant de l'impôt est faite en fonction du taux d'imposition de la commune.

Bouclier fiscal - répartition canton commune

- Ainsi, lorsque le taux communal augmente, les recettes fiscales de la commune augmentent également dans une certaine mesure, au détriment des recettes du canton. Le total de l'impôt est identique (dans notre exemple 600'000) mais réparti différemment entre le canton et la commune.

Bouclier fiscal - répartition canton commune

- Impôt total maximum 600'000
- Taux communal de 65 \Rightarrow
 $600'000 / (154.5 + 65) * 65 = 177'676$ part communale
- Taux communal de 75 \Rightarrow
 $600'000 / (154.5 + 75) * 75 = 196'078$ part communale

Compte-rendu des différentes tables



Divers

Merci de votre attention

Prochaine AG le 28 septembre 2017 à Montricher